

Le WWF et la gestion durable des forêts méditerranéennes

par Daniel VALLAURI

Qu'est-ce que le WWF ?

Depuis plus de 40 ans maintenant, le WWF est une association mondiale de protection de la nature et de l'environnement, dont le logo est un animal symbolique de la protection des forêts : le Panda géant.

Depuis l'origine le WWF est une organisation indépendante et apolitique qui fonde ses actions de protection de la nature :

- d'une part sur les connaissances scientifiques disponibles ;

- d'autre part sur le dialogue et la concertation pour la mise en œuvre de solutions concrètes et durables. L'organisation a une réelle volonté d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés : communautés locales, entreprises, gouvernements, organisations internationales et non gouvernementales.

Le WWF, c'est 4,7 millions de membres au niveau mondial, dont 70 000 en France. Le WWF est présent par des actions dans 96 pays, proposant ainsi environ 12 000 programmes de protection de la nature de par le monde. Le siège international est en Suisse et le siège national est à Paris.

Pour plus d'efficacité, le WWF concentre ses activités :

- sur des thèmes clé que sont la biodiversité des forêts, mais aussi la faune et la flore menacée (trafic commercial des espèces protégées et espèces en danger d'extinction), les

océans (biodiversité, pêche durable), les rivières, les zones humides et les eaux douces, les milieux ouverts, les changements climatiques (effet de serre, politique des transports, énergies renouvelables), les produits dangereux et toxiques ;

- sur les régions écologiquement les plus riches de la planète (écorégions prioritaires). Au nombre de 237 dans le monde, les écorégions prioritaires identifiées par le WWF et l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) comprennent 13 écorégions relevant de la responsabilité française, dont les suivantes où le WWF-France est actif, les forêts tropicales humides du plateau des Guyanes, les forêts tropicales humides et xérophiles de la Nouvelle-Calédonie, les espaces forestiers du bassin méditerranéen et les écosystèmes des Alpes.

En France, le WWF-France est une association loi 1901 indépendante, affiliée au réseau mondial WWF et dont les actions se développent en grande partie en synergie avec la stratégie mondiale. Le WWF-France regroupe plus de 50 permanents présents à Paris, Marseille, Cayenne, Nouméa... et de nombreux bénévoles partout en France. La mission s'occupant des forêts métropolitaines, trois permanents, traite depuis 1998 de la gestion durable et de l'écocertification FSC (Forest Stewardship Council), et depuis 2000 des réseaux de protection et de la res-

tauration de la biodiversité des forêts dégradées (voir les nombreux documents produits sur le www.wwf.fr ou sur demande).

Les grands axes de la politique forestière du WWF

La vision forestière actuelle du WWF, mondiale comme locale, peut se résumer en trois mots : « protéger, gérer, restaurer ». En effet, elle intègre les trois thèmes clé de la foresterie moderne :

La protection des forêts riches pour la biodiversité

Le thème comprend :

- la lutte contre les menaces (urbanisation, pollution, fragmentation, sylviculture, incendies...);
- la définition des besoins pour la biodiversité et l'évaluation des réseaux de protection actuels.

A ce titre, des analyses récentes de l'état de la protection des forêts en Europe (HALKKA et al., 2001) et dans les départements français (VALLAURI et PONCET, 2002) montrent :

- d'une part, tout l'intérêt des forêts méditerranéennes en matière de biodiversité nationale (Cf. Fig. 1);
- et d'autre part, le retard national et régional de protection (Cf. Fig. 2).

Par ce dernier rapport (disponible sur www.wwf.fr), réalisé à partir de données spatialisées originales de l'Inventaire Forestier National et du Muséum National d'Histoire Naturelle, il apparaît que seulement 1,09 % de la surface forestière métropolitaine est bien protégée (réserves intégrales, parcs nationaux, réserves naturelles, soit les catégories UICN I à IV). De l'analyse à l'échelle départementale, il apparaît de grosses lacunes, les forêts bien protégées se situant pour la plupart dans les zones de montagne et dans l'Est. Le réseau de forêts bien protégées actuel n'est ni représentatif (lacunes régionales et de certains types de forêts), ni fonctionnel (connectivité faible), ni viable (beaucoup de trop petites surfaces). Fort heureusement, la France présente près de 19 % de forêts faiblement protégées (statuts variés de la catégorie UICN V dans les-

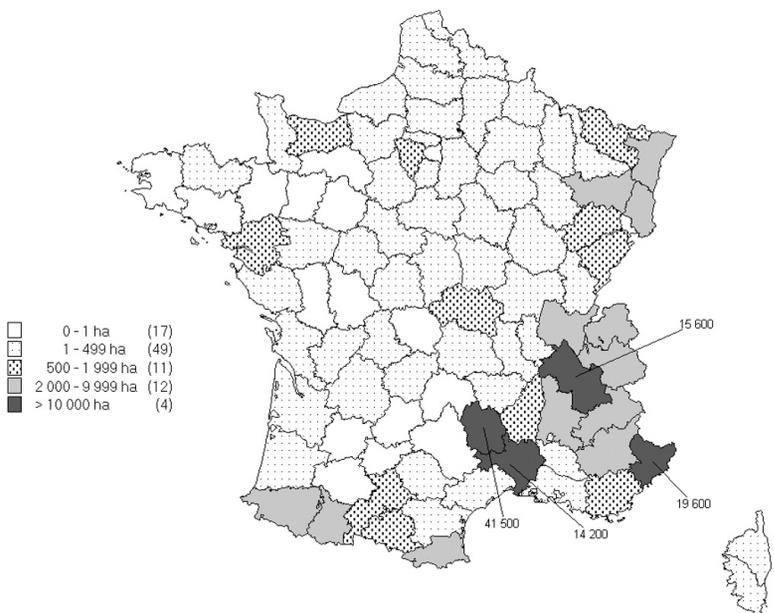
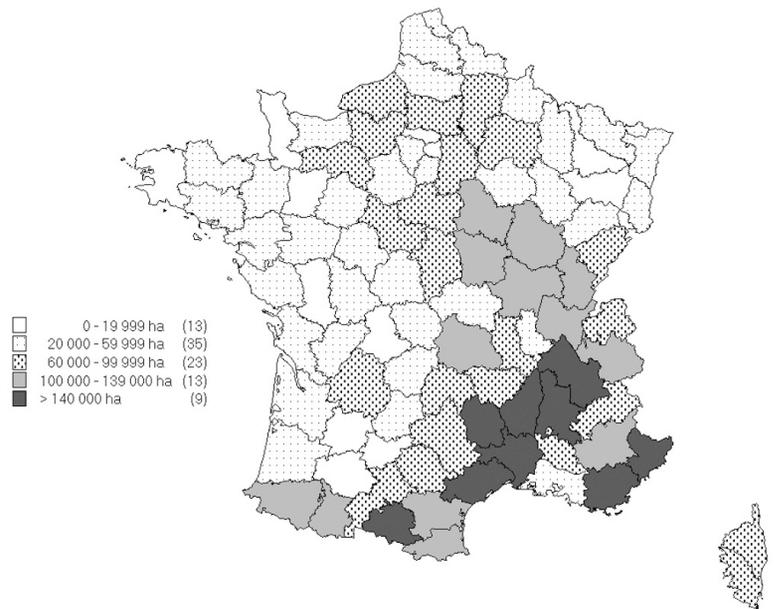


Fig. 1 (en haut) :

Les forêts présentant un fort intérêt pour la biodiversité en France (forêts en ZNIEFF 1 et/ou 2) Surface par département en hectares et nombre de départements dans la classe entre parenthèses. Source des données MNHN/IEGB/SPN - IFN ; ©WWF, Vallauri et Poncet, 2002.

Fig. 2 (ci-dessus) :

Les forêts bien protégées. Distribution départementale des surfaces forestières protégées par les statuts des catégories UICN I à IV, réserves naturelles, zones centrales de parc national, réserves intégrales Surface par département en hectares et nombre de départements dans la classe entre parenthèses. Source des données MNHN/IEGB/SPN - IFN et ONF, 2000 ; ©WWF.

quels l'investissement pour la protection de la biodiversité des forêts est très variable, comme les Parcs naturels régionaux (PNR) notamment). Ces espaces forestiers, s'ils font l'objet dans les années à venir d'une meilleure prise en compte des thématiques relatives à la biodiversité, pourraient contribuer significativement dans le réseau de protection souhaitée. De plus, le réseau de forêts proposées au titre de Natura 2000, s'il est bien mis en œuvre, améliorera quantitativement et qualitativement l'efficacité de la protection dans ces statuts de la catégorie UICN V. De nombreuses réalisations seront nécessaires pour compléter la naissance de ce réseau cohérent, représentatif et viable de forêts protégées.

La gestion durable des forêts

Le WWF participe à proposer des évolutions pour une mise en œuvre de la gestion durable des forêts, essentiellement de trois façons :

- en participant à promouvoir des pratiques sylvicoles plus proches de la nature. Ainsi, différents documents et actions ont traités en France de problèmes concrets nés après les tempêtes de décembre 1999 par exemple (gestion alternative, restauration,

régénération naturelle). Autant que possible ce travail s'appuie sur des actions de terrains en relation avec des propriétaires forestiers. Un travail de diffusion d'information auprès des gestionnaires est réalisé sous forme de publications thématiques (le bois mort, une lacune des forêts gérées, la biodiversité forestière...);

- en travaillant avec la filière bois française, les distributeurs et les consommateurs en France comme dans les pays exportateurs de bois vers la France (bassin du Congo notamment);

- en participant à promouvoir depuis 1993, le système de certification FSC (Forest Stewardship Council, Conseil de bonne gestion forestière) qui permet la certification de la bonne gestion forestière dans tous les pays du monde. Il prend ainsi en compte le caractère mondial du marché du bois.

Le FSC est une association à but non lucratif dont l'assemblée générale a défini des critères de performance rigoureux. Ces derniers sont adaptés dans chaque pays par un groupe de travail composé de tous les acteurs intéressés. Les décisions sont obtenues par consensus ou par vote, les parties prenantes étant réparties en trois chambres (environnementale, économique et sociale) ayant le même pouvoir de vote. Ceci garantit qu'aucun intérêt ne l'emporte sur l'autre. L'assemblée générale du FSC vérifie que les critères et indicateurs définis dans chaque pays sont équivalents, et joue en ce sens un rôle de reconnaissance mutuelle entre les différents standards nationaux.

Dans une forêt candidate à la certification FSC, la gestion forestière est vérifiée par un certificateur indépendant lors d'un audit comprenant une analyse documentaire et une visite de terrain. La certification groupée de plusieurs forêts/propriétaires permet de réduire les coûts et de rendre accessible la certification FSC à toutes les tailles de propriété. Ainsi, des certifications groupées en Suisse, par exemple, avec une taille moyenne des propriétés de 2 à 5 ha sur un massif allant de 2 300 à 9 700 ha, ont coûté moins de 1,5 € par ha et par an.

Un système de traçabilité de la forêt assure que le bois labellisé provient bien d'une forêt certifiée bien gérée par le FSC. Pour les industriels et les consommateurs, le label FSC apporte des garanties tant sociales et environnementales qu'économiques quant

Fig. 3 : L'une des missions du WWF est également de participer à l'éducation à la nature et à la forêt

Un seul arbre abrite plus de 100 habitants.
Imaginez la forêt.

Les forêts, ce sont des vieux arbres toujours, mais tant d'autres champignons, oiseaux, insectes, mammifères, etc. Un minimum de 5000 espèces vivent dans une seule forêt naturelle. Par contre, dans les forêts françaises modifiées par l'homme, 25% des mammifères, 11% des oiseaux... sont aujourd'hui en déclin ou menacés. Une véritable gestion durable suffirait à soutenir la vie de la plupart, mais d'autres ont besoin d'espaces protégés. Toutes gagneraient à vivre librement dans de vastes forêts naturelles protégées. Or, aujourd'hui, seulement 1,2% des forêts françaises sont dédiées à la protection. Les forêts sont un précieux patrimoine à protéger pour la nature. Mais elles remplissent également de multiples autres services (laboratoire vivant pour la recherche, ressource pour l'éducation, éthique).

Chouette
pic-vert
papillon
lacune
mousses
champignons
fougères
mouton

La forêt est vivante, préservons-la

WWF

Tél. : 01 55 26 84 84 - www.wwf.fr

à la qualité de la gestion forestière pratiquée sur le terrain. En ce sens, il se distingue nettement d'autres labels (PEFC, CSA, SFI...) qui posent des problèmes sur le plan de la protection de la nature (FERN, collectif européen des associations de protection de l'environnement, 2001). En Europe, le label FSC est soutenu par une très grande majorité d'associations nationales et internationales de protection de la nature, dont le WWF (Cf. Fig. 4).

En France, le développement de la certification est en retard. La surface des forêts certifiées bien gérées est encore faible (près de 14 000 ha, soit moins de 0,1 % de la surface forestière nationale, aucune forêt certifiée en Méditerranée). Les forêts certifiées se concentrent dans le Nord-Est (10 636 ha) et en Aquitaine (3 150 ha). A ce jour, seuls des propriétaires privés peuvent se prémunir d'une bonne gestion certifiée par le FSC.

La restauration d'écosystèmes forestiers dégradés

C'est le dernier né des axes d'actions du WWF qui, compte tenu de la forte dégradation des forêts dans certaines régions, est primordial. Il a pour but une restauration à la fois favorable à la biodiversité et aux populations locales. L'effort de restauration est variable et très divers :

- la restauration de la biodiversité des habitats et espèces à partir de forêts artificialisées. Deux sites de terrain du WWF-France mettent en œuvre ce type de restauration, en collaboration avec des partenaires locaux, en Médoc et dans le Morvan ;

- la restauration d'espaces forestiers très dégradés après incendies, surpâturage, érosion... Compte tenu de l'histoire ancienne tourmentée et actuelle des forêts des pays du sud et de l'est de la Méditerranée, de nombreux besoins ont été identifiés. Des projets initiés par le WWF sont en cours en Espagne et en Tunisie notamment. Pour la France, ce type de projet est essentiellement développé en Nouvelle-Calédonie pour la restauration des forêts xérophiles, dont la biodiversité est très fortement menacée et la surface relictuelle est infime (type de forêt détruit à 98 %).



L'engagement du WWF pour les forêts méditerranéennes

Les espaces forestiers méditerranéens vus par le WWF

La Méditerranée est aussi une mer d'espaces forestiers ! Avant l'exploitation par l'homme, en moyenne, le bassin méditerranéen était même boisé à près de 82 %. Les espaces forestiers restant sont une richesse irremplaçable, par la biodiversité qu'ils accueillent et pour les populations.

La Méditerranée, c'est une biodiversité végétale et animale, souvent méconnue, étonnante et originale au niveau mondial, comptant 25 000 espèces de plantes à fleurs par exemple (tous milieux confondus), dont 13 000 endémiques (elles ne se trouvent pas

Fig. 4. :
Le système de certification FSC (Conseil de bonne gestion forestière) est un outil pour garantir aux industriels et aux consommateurs une gestion durable.



Fig. 5 :

Quelques massifs forestiers à haute valeur pour la biodiversité parmi les 300 inventoriés.

1. Montagne Velabit (Croatie) ;
2. Montagne de Kure (Turquie) ;
3. Kroumirie-Mogod (Tunisie) ;
4. Forêts de Sulcis (Sardaigne) ;
5. Massif des Maures (France) ;
6. Monchique-Caldeiro-Guadania (Portugal) ;
7. Bou-Iblan, Moyen-Atlas (Maroc) ;
8. Montagnes Gudàr (Espagne) ;
9. Taygete (Grèce) ;
10. Forêts d'Harissa (Liban).

ailleurs dans le monde) et 5 000 classées comme menacées, rares ou vulnérables par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Pourtant aujourd'hui dans les pays méditerranéens de l'Europe par exemple (rive nord, sauf Turquie), moins de 2 % des forêts et maquis méditerranéens sont bien protégés (HALKKA et al, 2001).

Cela a conduit le WWF, à la suite des scientifiques, à classer l'ensemble de l'écorégion méditerranéenne terrestre comme l'une des écorégions prioritaires pour la conservation de la biodiversité mondiale, au même titre que les forêts tropicales amazoniennes par exemple.

Mais, les écosystèmes terrestres en Méditerranée, c'est aussi un lieu de fusion entre nature et civilisation, après des millénaires d'histoire et d'interactions riches et complexes, souvent négatives pour les forêts, parfois positives toutefois. Aujourd'hui cette histoire se poursuit. A nous méditerranéens, de façon raisonnée, en tirant profit de connaissances scientifiques renouvelées, comme hier de façon plus intuitive parfois, de définir nos interactions avec les écosystèmes forestiers, en s'assurant qu'elles soient écologiquement, économiquement et socialement durables. Il en va de l'intérêt partagé des hommes qui y vivent aujourd'hui, des générations futures et de la nature.

Le programme du WWF pour les forêts méditerranéennes à l'échelle du bassin

Dans le bassin méditerranéen, un programme spécial du WWF est actif sur les forêts. Il est développé au nord par chaque

pays présentant une organisation WWF nationale (Espagne, Italie, France, Grèce, Turquie) ainsi que par un département spécifique WWF-Méditerranée (basé à Rome) pour les autres pays, notamment ceux de la rive sud. Des actions existent ainsi également en Tunisie, en Croatie, au Portugal...

Une analyse récente (WWF, 2001) met en avant les problèmes des forêts dans le bassin méditerranéen (urbanisation, incendie, surpâturage...) et développe la stratégie d'actions du WWF pour les années à venir. Elle est fondée sur :

1. une analyse de la biodiversité des espaces forestiers de l'ensemble de l'écorégion, au-delà des frontières administratives ;
2. la définition de sous-écorégions homogènes, dont certaines sont prioritaires (voir carte couleur, non reproductible ici dans WWF, 2001 téléchargeable sur www.wwf.fr) ;
3. l'analyse dans chaque sous-écorégion prioritaire des enjeux pour la biodiversité, des lacunes de protection et des menaces exprimées (ainsi que leurs causes profondes) pesant sur les écosystèmes forestiers. Cette analyse est réalisée en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'environnement de la région considérée ;
4. l'identification de sites forestiers à haute valeur pour la biodiversité où une action est nécessaire ;
5. l'initiation d'actions de terrain par le WWF ou ses partenaires locaux. Une attention particulière en région méditerranéenne est portée à la question de la restauration de massifs forestiers dégradés. Les actions de terrain sont réalisées de façon volontaire avec des partenaires locaux susceptibles de pérenniser seuls le projet à terme ;

6. le travail sur la gestion durable et la transformation des produits forestiers. Une analyse de l'économie forestière locale est également réalisée de façon à promouvoir des usages durables de la ressource. Un programme spécial sur la promotion de la gestion durable des suberaies existe par exemple en Espagne et en Tunisie, en vue d'une éco-labelisation FSC.

Dans l'ensemble du bassin méditerranéen, les phases 1 et 2 ont fait l'objet de synthèses (WWF, 2001). La phase 4 a été accomplie avec une finesse variable selon les pays. Plus de 300 sites forestiers à biodiversité élevée ont ainsi été listés (parmi lesquels le massif des Maures dans le Var et plusieurs forêts corses...) La phase 3 est lancée dans de nombreuses sous-écorégions. Enfin, des actions de terrain sur l'initiative du WWF et de ses partenaires existent aujourd'hui sur une dizaine de sites dont le massif des Maures (France) mais aussi les montagnes de Kure (Turquie), la Kroumirie (Tunisie), l'Espagne, la Croatie, la Grèce (Cf. Fig. 5).

Le programme du WWF-France pour les forêts méditerranéennes françaises

Avertissement : le travail dans la région méditerranéenne française par le WWF-France est récent (1998) pour ce qui concerne les forêts. Il s'agit toutefois d'une orientation nouvelle qui sera amplifiée pour les années à venir. Rappelons pour mémoire, la participation du WWF-France aux actions, et ce depuis bien longtemps, dans les steppes de la Crau (avec le C.E.E.P.) ou les zones humides de Camargue (avec la Tour du Valat).

Pour les forêts de la Méditerranée française, les phases 3 et 4 sont en cours d'affinement. Un premier bilan national de la biodiversité et de la protection des forêts françaises (VALLAURI et PONCET, 2002) souligne toute l'importance de la biodiversité forestière (Cf. Fig. 1) et parfois la faiblesse de protection (Cf. Fig. 2) des départements méditerranéens. Cette analyse chiffrée à l'échelle départementale est à affiner par type de formation forestière (ou région I.F.N.). Beaucoup des forêts bien protégées se situant dans les arrières pays, à relativement plus haute altitude, les formations typiquement méditerranéennes (étages bio-

géographiques thermo-, méso- et supraméditerranéens) sont globalement insuffisamment protégées dans tous les départements. Les menaces pour les forêts y sont par contre les plus fortes (urbanisation, incendies, fréquentation)

Ainsi, un effort réel est à réaliser pour mieux assurer la bonne protection d'un réseau suffisant, représentatif et fonctionnel d'espaces protégés pour les forêts méditerranéennes sur le continent et en Corse, en parallèle à la mise en place d'une gestion durable de l'ensemble des autres forêts gérées (et sa validation par écocertification de type FSC pour des produits à valeur ajoutée comme le liège).

Depuis 1998, le WWF-France participe avec le C.E.E.P. à aider à la meilleure protection de la biodiversité forestière dans le département du Var. Les actions sur le terrain se sont focalisées exclusivement à ce jour sur un des sites identifiés par sa haute valeur pour la biodiversité : les Maures, grand massif forestier peu fragmenté par les infrastructures mais malmené par l'urbanisation et l'incendie (côté littoral comme côté plaine varoise). Les actions consistent en la maîtrise foncière, l'étude de la biodiversité et la gestion d'environ 100 ha du vallon de Saint-Daumas sur la commune du Cagnet-des-Maures (voir article d'Antoine Catard, C.E.E.P., dans ce même numéro).

D.V.

Références

De nombreux documents sont disponibles sur tous les programmes et actions sur demande ou sur le site internet du WWF-France :

- FERN (collectif européen des associations de protection de l'environnement), 2001. Behind the logo. An environmental and social assessment of forest certification schemes. Boskoop, The Netherlands, 60 pages.
- Halkka, A., Lappalainen, L., Karjalainen, H (ed.) 2001. La protection des forêts en Europe. Rapport WWF, Paris, 36 pages.
- Vallauri, D., Poncet, L. 2002. La protection des forêts en France. Indicateurs 2002. Rapport WWF-France, Paris, 100 pages.
- WWF, 2001. Les forêts de Méditerranée. Une nouvelle stratégie de conservation. Rapport WWF, Rome, 26 pages.

Daniel VALLAURI
WWF-France
188 rue de la
Roquette 75011 Paris
Tél. : 01 55 25 84 84
Fax : 01 55 25 84 74
dvallauri@wwf.fr